

Personnes responsables

- Michel Savard, Professeur, Université Laval – michel.savard@ggr.ulaval.ca

Titre de l'appel à communication

Durabilité territoriale et conditions d'habitabilité

Description du sujet et objectifs

La durabilité territoriale se réalise dans un espace-temps aligné sur un avenir que nous souhaitons favorables aux valeurs d'équité, de liberté, d'inclusion, de partage, de justice sociale, etc. L'édification de ces valeurs en formes de villes, de bourgs, de faubourgs, de quartiers ou d'autres types de configuration ou formes d'habitabilités est la condition première à l'existence et au rayonnement de telles valeurs. Ainsi, la durabilité prend son sens dans sa filiation au territoire qui traduit empiriquement les conditions de possibilité de réalisation de ce que nous sommes et de ce que nous souhaitons devenir.

Pistes de réflexion

1. Condition territoriale d'habitabilité et pratique aménagiste (changement de paradigme)
2. Bien commun, sobriété et bien-être territorial
3. Territorialisation de la durabilité des humanités : le geste aménagiste
4. Approches et méthodes (CIP – ATIÉ)

Axes d'intervention

- Axe théorique et cadre conceptuel
 - Mécanisme d'actualisation de la valeur identitaire en configurations spatiales
 - Approche fonctionnaliste vs phénoménologique pour une lecture géographique du territoire
- Axe édification
 - Forme d'habitabilité – comportement - : études de cas (monographie)
 - Gouvernance, processus participatifs, dynamique collaborative : mécanismes d'action
- Axe recherche et rayonnement
 - Sens organique de l'objet territoire
 - Affiliation interdisciplinaire, compréhension commune, réseautage stratégique

Format de la session

1. Plénière, session de discussion avec communications suivies d'une table ronde finale : exposés courts pour favoriser la mise en dialogue, puis échanges sur les différents thèmes.
 - Plénière d'ouverture avec présentation des objectifs et du cadre conceptuel (20 - 30 minutes)
 - Communications orales et questions (10 - 15 minutes chacune)
 - Restitution et synthèse en plénière (20 – 30 minutes)

Pause midi

2. Table ronde avec intervenants et public

Thème : La désirabilité de la durabilité territoriale

- Échanges (60 minutes)
- Séance de questions-réponses (30 minutes)
- Clôture